

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU CADASTRE MINIER

2024/051
Arrêté N°2024/_____/MEMC/SG/DGCM
portant retrait d'autorisations d'exploitation
industrielle permanente de substances de
carrières.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Visa CF n° 68

du 29/01/2024



- VU la Constitution ;
- VU la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- VU la loi n°036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant code minier du Burkina Faso et son modificatif la loi n°012-2023/ALT du 25 juillet 2023 ;
- VU le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
- VU le décret n°2023-1738/PRES-TRANS/PM du 17 décembre 2023 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU le décret n°2022-00996/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le décret n°2023-0255/PRES-TRANS/PM/MEMC du 21 mars 2023 portant organisation du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières ;
- VU le décret n°2017-0036/PRES/PM/MEMC/MATDSI/MINEFID/MEEVCC/MCIA du 26 janvier 2017 portant gestion des titres miniers et autorisations ;
- VU le décret n°2017-023/PRES/PM/MEMC/MINEFID du 23 janvier 2017 portant fixation des taxes et redevances minières et son modificatif le décret N°2023-1454/PRES-TRANS/PM/MEMC/MEFP du 27 octobre 2023 ;
- VU l'arrêté n°2023-384/MEMC/SG/DGCM du 1^{er} septembre 2023 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Direction Générale du Cadastre Minier ;
- VU l'arrêté n°2018-219/MMC/SG/DGC du 03 octobre 2018, portant institution d'une déclaration mensuelle de la production industrielle des substances de carrières ;
- VU l'arrêté n°2018-218/MMC/CAB du 03 octobre 2018 fixant le contenu des rapports d'activités des titulaires des titres miniers et bénéficiaires d'autorisations ;

(Handwritten mark)

VU l'arrêté n°2017-024/MMC/SG/DGCM du 03 mai 2017 portant définition d'une unité cadastrale dans le domaine minier ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Conformément à l'article 113 de la loi n°036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant code minier du Burkina Faso, les autorisations d'exploitation industrielle permanente de substances de carrière ci-dessous sont retirées pour défaut de renouvellement à la fin de leur délai de validité :

N°	CODE	NOM DU SITE	DETENTEUR	SUPERFICIE (Km ²)	DATE D'OCTROI	DATE D'EXPIRATION
1	2419	NANGTENGA	GS LOGISTICS SARL	0.15	13/11/2018	12/11/2023
2	2418	MANEGA	SOCIETE NARE ET FRERES (SONAF) SA	0.70	22/10/2018	21/10/2023
3	2355	GONSE	NAABA MINING SARL	0.13	01/10/2018	30/09/2023
4	2307	ZINIARE NORD	SAWADOGO GLOBAL BUSINESS SA	0.81	03/09/2018	02/09/2023
5	2203	NOMGANA	OUEDRAOGO SOUMAILA ISMAEL	0.37	27/10/2017	26/10/2022
6	1505	YIMDI 2	SOCIETE MINIERE BURKINABE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	0.61	13/06/2016	12/06/2021
7	1014	SAMANDENI NW	TROPIC-AGRO-CHEM SARL	1.00	13/08/2015	12/08/2020
8	1013	SAMANDENI EW	TROPIC-AGRO-CHEM SARL	0.79	13/08/2015	12/08/2020
9	798	KUA CENTRE	BOBO DIAMOND CEMENT	1.00	19/02/2014	19/02/2019
10	1476	GOGHIN	GROUPE QUEBEC AFRIQUE	1.00	05/01/2017	04/01/2022

ARTICLE 2 : La totalité de la superficie couverte par chaque autorisation est libérée de tous droits et obligations. Toutefois, les bénéficiaires desdites autorisations restent assujettis au paiement des taxes superficielles dues jusqu'à leur date d'expiration ;

ARTICLE 3 : Les bâtiments, tout ouvrage installé à perpétuelle demeure ainsi que les données et informations minières sur ces périmètres sont devenus la propriété de l'Etat ;

ARTICLE 4 : Les bénéficiaires des autorisations concernées sont tenus de déclarer et de remettre à l'Administration des mines les données, les infrastructures et les informations relatives aux sites ;

ARTICLE 5 : Le présent arrêté prend effet pour compter de sa date de signature et est enregistré, publié au Journal Officiel du Faso et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le

08 FEV 2024



Yacouba Zabré GOUBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite de
l'Economie et des Finances

Ampliations :

- 1- ITS
- 1- DGC
- 1- DGCM
- 1- BUMIGEB
- 1- DCMEF
- 1- IDEM
- 1- SP /ITIE
- 1- DGD/ MEFP
- 1- DGI/ MEFP
- 1- Publication
- 1 - Classement

